



SOLIDARITÉS & INCLUSION

Protéger, inclure, émanciper

Une politique de droits, de citoyenneté et d'égalité réelle

À Aytré, la solidarité et l'inclusion relèvent d'un choix politique fondamental. Dans un pays où une personne sur cinq est en situation de handicap et où près de deux personnes sur dix vivent sous le seuil de pauvreté, l'accès à la pleine citoyenneté, à l'autonomie et à l'émancipation ne peut être laissé au hasard.

Notre responsabilité est d'agir pour que chacune et chacun trouve sa place dans la cité, quelles que soient ses fragilités, son âge ou son parcours.

C'est pourquoi nous poursuivrons et renforcerons des politiques sociales, culturelles, scolaires et urbaines visant à améliorer l'accessibilité du territoire, avec une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap.

Les grandes mesures que nous mettrons en place :

Une Maison des solidarités, du handicap et de la santé

Lutter contre l'isolement et accompagner le bien-vieillir, le CCAS en pôle position

- écoute et orientation,
- accompagnement social,
- ateliers de prévention et de bien-être,
- espaces de convivialité et d'échanges intergénérationnels.

Cette maison constituera un cœur solidaire, identifiable et accessible, pour lutter contre l'isolement, favoriser le lien social et mettre en place toutes les actions concrètes.

« Aytré, Ville amie des aînés »

Un socle pour la politique seniors

La démarche [Ville Amie des Aînés](#) constitue le cadre structurant de notre action en faveur des seniors aytrésiens. Elle vise à :

- adapter le territoire au vieillissement de la population,
- permettre un ancrage territorial de proximité pour un vieillissement réussi
- anticiper la transition démographique,
- associer pleinement les aînés aux politiques qui les concernent.
- promouvoir le vieillissement actif et l'engagement des aînés dans la société
- encourager le développement de territoires bienveillants envers les aînés.

Une démarche également basée sur la participation :

- le recueil de la parole pour l'adaptation de l'espace public (mobilier, accessibilité, mobilités),
- des actions collectives régulières (Semaine bleue, repas des aînés, goûters, voyages ANCV),
- des programmes de prévention santé (ICOPE),
- un soutien renforcé aux aidants.

Création du Pass Solidarité

Vers une ville solidaire, au plus près des habitants

La commune est en première ligne face aux besoins de protection, d'écoute et d'accompagnement des plus fragiles. La solidarité communale repose sur une méthode claire :

- renforcer les partenariats de terrain,
- amplifier la collaboration avec le tissu associatif,
- garantir l'accès aux droits et aux soins,

- développer la prévention de proximité, notamment à travers le Contrat Local de Santé et la CTPS.

Cette approche privilégie la coordination, la continuité et l'anticipation, plutôt que la seule réponse à l'urgence.

Soutenir les aidants et les familles

Les aidants sont les premiers concernés face au handicap d'un proche, et constituent paradoxalement le « parent pauvre » des politiques publiques.

Nous renforcerons les actions en direction des aidants, souvent invisibles, mais essentiels :

Création d'un programme spécifique pour le bien-vivre des aidants à travers :

- la constitution de groupes de parole,
- la mise en place de « temps de répit »
- l'accompagnement et orientation, avec un point d'accueil handicap au sein du CCAS
- des partenariats avec les acteurs et associations spécialisés, renforcement des liens avec MDPH.

Soutenir les aidants, c'est **préserver l'équilibre des familles** et prévenir les situations de rupture.

Des actions d'« aller-vers » renforcées

Ne laisser personne à l'écart

La solidarité ne peut se limiter à l'accueil en guichet à la futurs Maison des solidarités : Nous renforcerons les démarches d'**aller-vers** pour atteindre les habitants isolés ou éloignés des services à travers des :

- permanences sociales mobiles,
- accompagnement numérique,
- réseau de relais bénévoles,

- suivi des personnes fragiles dans le cadre des dispositifs de prévention (canicule, plan ORSEC).
- Création d'un lexique, une « bible » des personnels de santé du territoire resserré

L'objectif est simple : **repérer plus tôt, accompagner mieux, prévenir durablement.**

Logement et précarité

Garantir l'accès à un logement digne

La solidarité passe aussi par le logement. La Ville poursuit :

- la convention de mixité sociale,
- le guichet unique pour la demande de logement social,
- le travail avec les bailleurs (commissions, prévention des expulsions),
- l'accompagnement des situations les plus fragiles.

L'objectif est de sécuriser les parcours résidentiels et de prévenir les ruptures.

Santé

Faciliter l'accès aux soins et faire de la prévention, pour tous les âges

Nous poursuivrons le développement des actions de prévention santé accessibles à tous :

- alimentation et nutrition,
- santé mentale,
- lutte contre les addictions,
- précarité menstruelle,
- campagnes de sensibilisation (Octobre rose, Mois sans tabac).

Nous favorisons également l'accompagnement vers les structures de soins et la mise en place d'outils facilitant l'accès à la santé, comme le **Pass santé**.

Inclusion / handicap : bilan 2020-2026

Ces six dernières années, Aytré a posé des bases solides en matière d'accessibilité et d'inclusion :

- **Accessibilité** : retravaux et création de places de parking PMR, installation de bancs sur le littoral, aux Galiotes, au nouveau cimetière et dans plusieurs quartiers.
- **Accueil** : obtention du label **S3A** de l'UNAPEI grâce à la formation de nos agents municipaux à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **Équipements** : mise aux normes de la Médiathèque et de l'Espace Elsa Triolet, création du premier **parc inclusif** de l'agglomération rochelaise.
- **Concertation** : intégration de représentants du FAM d'Aytré dans la commission voirie et prise en compte du PAVE dans les travaux de réaménagement.
- **Événementiel** : accessibilité renforcée des "fan zones" et lancement d'initiatives autour de l'inclusion (ciné-débats, expositions d'artistes en situation de handicap, *Journée de l'Extraordinaire* au Parc Jean-Macé).
- **Insertion** : accueil de jeunes de l'IME en stage dans nos services municipaux.

👉 Aytré a progressé d'une logique d'aménagement technique vers une approche plus large : **accueillir, valoriser, inclure**.

Intégrer le handicap au quotidien

Fil rouge du dernier mandat, l'inclusion des personnes en situation de handicap est et sera toujours pensée de manière **transversale**. Parce qu'il n'existe pas de sous-citoyen, pour aucune raison que ce soit.

- accessibilité de l'espace public et des équipements,
- formation des agents municipaux : convention UNAPEI passée en 2025
- événements municipaux accessibles,
- actions de sensibilisation (Duo Day, Téléthon).

- Lutter contre l'invisibilisation des personnes atteintes de handicap, notamment à travers l'évènementiel culturel. Tous égaux, tous visibles !

Il ne s'agit pas d'une politique à part, mais d'un **réflexe collectif** intégré à chaque projet.

L'accessibilité, la première des égalités

- Poursuivre et amplifier l'aménagement de trottoirs et pistes cyclables en pente douce, adaptés à **tous les usagers** (piétons, vélos, poussettes, fauteuils roulants...)
- Installation de Bandes Podo-Tactiles et d'avertisseurs sonores aux feux
- Mise en place d'une **Commission Communale d'Accessibilité**.
- Développer un partenariat avec des applications de déplacements existantes
- Installation de **panneaux de Plan de Ville** avec indication de la situation
- Travailler aux côtés de la CDA pour **optimiser le parcours des bus** et desservir les quartiers non couverts (ex : l'étude d'un parcours **d'Aytré vers Les Minimes**)
- Création d'un **Plan de Déplacements Facilités** (PDF) ciblant les cheminements piétons et vélos entre les points d'intérêt (écoles-parcs-médiathèques-commerces).
- Installation de bancs et WC publics sur les parcours

Notre vision

Aytré doit être une ville **où chaque habitant peut participer pleinement à la vie collective**, qu'il s'agisse de se déplacer, de travailler, de profiter des événements ou de s'exprimer par la culture. On ne laisse personne sur le bord du chemin.

 **Inclure – Valoriser – Partager : l'Aytré inclusive que nous construisons ensemble**

1. Accessibilité de la ville

- Finaliser l'application du PAVE dans tous les quartiers.
- Accélérer la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments municipaux et équipements sportifs et culturels.

- Déployer un plan “**Aytré accessible 2030**” avec un suivi annuel transparent.

2. Inclusion dans la vie quotidienne

- Étendre les bancs et zones de repos sur les grands parcours piétons.
- Créer une **charte de l’inclusion** signée par les associations et commerçants partenaires.

3. Valorisation des talents et insertion

- Pérenniser et élargir le travail des jeunes de l’IME dans les services municipaux.
- Valoriser les artistes et initiatives locales en situation de handicap lors d’expositions ou événements municipaux.
- Développer les coopérations avec les acteurs culturels et sociaux de l’agglomération.

5. Une ville exemplaire

- Poursuivre la formation des agents municipaux à l’accueil.
- Intégrer la réflexion PMR et inclusion dans tous les projets urbains et culturels.
- Revendiquer une place forte dans les réseaux régionaux et nationaux des communes inclusives.